

Extrait du Pour Info - FSU - En ligne

<http://pourinfo.fsu.fr/Th-4-Contre-l-adhesion-de-la-FSU-a.html>

Th.4 : Contre l'adhésion de la FSU à la Confédération Européenne des Syndicats (CES)

- Archives - Année 2009-2010 - N°454 - Du 4 au 8 janvier - 2010 -
Date de mise en ligne : mercredi 6 janvier 2010

Copyright © Pour Info - FSU - En ligne - Tous droits réservés

Le rapport préparatoire relève justement que la direction de la FSU s'était engagée à mener le débat sur l'adhésion à la CES, et que cela n'a pas été fait.

Mais ce qui est proposé pose problème, sur le fond et la forme.

1) sur la forme : on nous dit justement que le mandat c'est de "mettre en débat l'adhésion de la FSU à la CES", et ensuite on indique benoîtement que "Le congrès devra donc s'exprimer sur l'opportunité d'adhésion à la CES afin de mettre en oeuvre le mandat"... autrement dit, on décide d'abord et on discute après. Belle conception du débat démocratique dans le syndicat !

2) sur le fond : pas de vraie analyse des positions de la CES sur la construction libérale de l'Union Européenne, ce qui est incompréhensible puisque ses positions sont incompatibles avec celles de la FSU. Que ce soit par exemple à propos de la "Constitution" européenne, ou de son clone le traité de Lisbonne. Ainsi sur le TCE (interview du secrétaire général au Monde, 11/11/03) : "La Convention a fait du bon travail. Si ce texte n'est pas adopté, l'Europe sera bloquée (...) ce n'est donc pas le moment de chipoter sur les détails. Il faut respirer un grand coup et voter Oui".

Et sur le traité de Lisbonne ? "La CES attend avec impatience l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne" (communiqué du 5/11/09). D'ailleurs, son secrétaire général était clair devant les Irlandais appelés à revoter un juillet : "Dans un vaste discours qu'il adressera à l'Irish Congress of Trade Unions, John Monks (...) incitera vivement les syndicalistes irlandais à avoir une vision positive du traité de Lisbonne et à voter "oui" lors du prochain référendum" (10/07/09).

On pourrait multiplier les exemples : le soutien aux politiques libérales de la commission Européenne, tout comme le soutien au traité de Lisbonne - auquel s'oppose la FSU - sont contradictoires avec un syndicalisme revendicatif.

Cela est lié aussi à une conception du syndicalisme. Serait-il acceptable de construire le syndicalisme européen à la sauce CES : à savoir comme partenaire officiel d'institutions peu démocratiques, co-gérant de l'élaboration de textes européens défavorables aux intérêts de travailleurs ? Peut-on accepter le manque d'indépendance politique et institutionnelle de la CES par rapport aux institutions de l'Union Européenne, y compris sur le plan financier ?

Il est parfaitement possible et souhaitable de regrouper, en vue de mobilisations communes, toutes les forces syndicales (quelle que soit leur affiliation, CES ou pas) qui combattent les politiques libérales décidées au niveau européen ou mondial. Les cadres syndicaux qui existent déjà le permettent tout à fait, pas besoin d'adhérer à la CES comme le prétendent certains responsables de la FSU pour noyer le poisson et ne pas débattre du fond.

Le congrès doit repousser l'adhésion à la CES, mais aussi la méthode de débat proposée (voir point 1) !

Quentin Dauphiné (SNES 83, Émancipation)